

qu'avec un certain nombre de pays du Commonwealth, se sont poursuivis et, dans certains cas, ont augmenté. Plus de 300 ressortissants de ces pays se sont vu accorder des bourses canadiennes. En retour, bon nombre de Canadiens ont pu profiter de bourses d'autres pays. Un nouveau programme mis au point avec la Chine a permis à deux professeurs canadiens de passer trois mois en Chine, et à deux de leurs homologues chinois d'en faire autant au Canada. Des présidents d'universités canadiennes se sont rendus également en Chine en juillet, et le programme d'échanges d'étudiants avec la Chine s'est aussi poursuivi.

Une trentaine d'universitaires canadiens ont donné des cours dans des universités étrangères, grâce à des subventions de voyage du Ministère. En outre, un programme de subventions aux universités canadiennes a permis à 46 professeurs d'autres pays, experts reconnus dans leur domaine, de faire profiter la communauté universitaire de leur enseignement. Le Ministère a également facilité l'envoi en France d'une trentaine de moniteurs canadiens de langue anglaise, dans le cadre d'un programme d'échanges comportant la venue au Canada d'un nombre égal d'assistants de langue française.

En liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation et d'autres organismes canadiens qui œuvrent dans ce domaine, le Ministère a assuré une présence canadienne aux diverses activités éducatives qui se sont déroulées sous l'égide d'organismes internationaux comme l'OCDE, l'UNESCO et le Commonwealth. Il faut souligner en particulier la Sixième Conférence du Commonwealth sur l'éducation, qui a eu lieu en juin à Kingston, Jamaïque, et la Conférence de l'OCDE tenue à Paris en novembre.

Pour la dixième année consécutive, six diplômés de l'École Nationale d'Administration de France ont eu l'occasion de voir le Canada d'un océan à l'autre.

Les échanges de jeunes s'avèrent de plus en plus importants comme moyens de contacts culturels internationaux. Le Ministère a assuré des services de liaison avec les gouvernements étrangers pour la bonne marche du programme «Contact Canada», qui relève du secrétariat d'État. Pendant l'été, le Canada a reçu vingt animateurs socio-culturels de Belgique, en échange de la visite, en 1971, d'un nombre égal de leurs homologues canadiens. Le programme d'échanges d'emplois d'été entre la République

fédérale d'Allemagne et le Canada a permis encore une fois à une cinquantaine de jeunes gens de chaque pays de passer une partie de leurs vacances à travailler dans le pays d'échange. Le programme d'échanges de jeunes techniciens et spécialistes entre le Mexique et le Canada a continué et donné l'occasion à une quinzaine de Canadiens et à autant de Mexicains, âgés de 18 à 30 ans, d'acquérir une expérience pratique dans l'exercice de leur profession à l'étranger.

## UNESCO

A la dix-huitième Conférence générale de l'Organisation pour l'Éducation, la Science et la Culture des Nations Unies (UNESCO), tenue à Paris du 17 octobre au 23 novembre, le Canada a fait des efforts soutenus afin d'être élu au Groupe régional européen. L'objectif, qui fut atteint, était de permettre au Canada une participation plus intense aux activités de l'UNESCO, et de consolider les liens qui unissent le Canada et l'Europe depuis plus de 400 ans.

La délégation canadienne à la Conférence fut dirigée par le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner. M. Napoléon LeBlanc, qui était alors le représentant canadien au Conseil d'administration, agissait à titre d'adjoint au président. La délégation comprenait des représentants de la Commission canadienne pour l'UNESCO, des ministères provinciaux de l'Éducation, de la communauté universitaire et des agences fédérales intéressées aux activités de l'UNESCO.

Les différents domaines touchés par l'UNESCO, que ce soit les sciences naturelles et sociales, l'éducation ou la culture, intéressent plusieurs ministères et agences au Canada, tant au niveau fédéral que provincial, ainsi que des institutions de haut savoir et de nombreuses organisations privées. Le Ministère travaille étroitement avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, et le directeur de la direction des Affaires culturelles des Affaires extérieures est membre de son Comité exécutif. Le délégué permanent à Paris sert d'intermédiaire entre les autorités canadiennes et le Secrétariat de l'UNESCO; il voit à ce que l'Organisation profite pleinement des connaissances et de l'expérience canadiennes, et à ce que les organisations canadiennes soient informées des choses susceptibles de les intéresser.

En 1974, le Canada a continué sa